

Experts-Comptables

Stagiaires
Commissaires
aux Comptes

Vos Formations

STAGE D'EXPERTISE COMPTABLE CYCLE 1 – MODULE 5 AUTRES PRESTATIONS RÉCURRENTES DE L'EXPERT-COMPTABLE

SUPPORT PARTICIPANT

ME150 – Support présentiel Version du 24/04/2020



www.cfpc.net







Sommaire

Séquence 1 : Accueil des stagiaires et présentation de la journée	2
Présentation de la journée de regroupement	4
Séquence 2 : Point sur les connaissances acquises en e-learning : le cadre des autres prestations récurrentes et leur organisation	
Séquence 3 : Réflexion sur les autres prestations récurrentes pouvant être réalisées par le cabinet	9
Séquence 4 : Débats autour de la réalisation des autres prestations récurrentes 1	4
Séquence 5 : Mises en situation : proposer une autre prestation récurrente à un client	
1	7
Séquence 6 : Test d'entraînement2	20
Séquence 7 : Point sur le stage et conclusion de la journée 2	21



Séquence 1 : Accueil des stagiaires et présentation de la journée

Ce module s'inscrit dans le premier cycle de formation des experts-comptables / commissaire aux comptes stagiaires.

Il est consacré à la découverte des autres prestations récurrentes de l'expert-comptable.

La formation pendant le stage

Pendant le stage, la formation s'organise en 3 cycles sur 3 ans pour un programme de formation composé de 20 modules dont des formations mixtes^(*) et des journées en présentiel.

Contenu du stage

- 11 formations mixtes sur les missions de l'expert-comptable, la réglementation et la déontologie de la profession, le management et la communication, ainsi que sur les épreuves finales du diplôme d'expertise comptable.
- 1 formation en présentiel sur la lutte anti-blanchiment.
- 1 formation en présentiel sur la présentation des 3 épreuves du DEC.
- 3 formations mixtes sur l'audit et le commissariat aux comptes.
- 3 formations en présentiel sur les techniques de révision.
- 1 formation à choisir parmi celles retenues par le comité national du stage (axe prioritaire).

(*) Formation mixte : formation composée de module e-learning et de journée de regroupement en présentiel.





Place du séminaire dans le cursus d'expertise comptable

CYCLE 1			
Découverte de la profession comptable *	Mixte : EL (7h) + Présentiel (1j)		
Communication	Mixte : EL (7h) + Présentiel (1j)		
Audit 1 – Découvrir la mission d'audit *	Mixte : Présentiel (1j) + EL (7h) + Présentiel (1j)		
Missions comptes annuels : approche normative et application à la mission de présentation *	Mixte : EL (7h) + Présentiel (1j)		
Autres prestations récurrentes de l'expert-comptable	Mixte : EL (7h) + Présentiel (1j)		
Présentation des trois épreuves du DEC	Présentiel (1j)		
Confirmation directe et assistance aux inventaires physiques * Présentiel (1			
CYCLE 2			
Démarche et contrôle qualité – Communication et négociation *	Mixte : EL (7h) + Présentiel (1j)		
Audit 2 – Mettre en œuvre la mission d'audit *	Mixte : EL (7h) + Présentiel (2j)		
Autres missions comptes annuels, attestations et missions légales : méthodologie *	Mixte : EL (7h) + Présentiel (1j)		
DEC : Se préparer à l'épreuve 2 et choisir un sujet de mémoire	Mixte : EL (7h) + Présentiel (1j)		
Auditer le cycle social *	Présentiel (1j)		
Lutte anti-blanchiment	Présentiel (1J)		
CYCLE 3			
Déontologie et responsabilité *	Mixte : EL (7h) + Présentiel (1j)		
Management des équipes et choix professionnels *	Mixte : EL (7h) + Présentiel (1j)		
Audit 3 – Piloter la mission d'audit *	Mixte : EL (14h) + Présentiel (1j)		
Missions comptes annuels et autres prestations : gestion des missions et panorama des missions ponctuelles	Mixte: EL (7h) + Présentiel (1j) Mixte: EL (7h) + Présentiel (1j) Présentiel (1j)		
DEC : Demande d'agrément du sujet et rédaction du mémoire			
Traitement des données comptables Méthodologie et outils d'analyse Smartfec *			

Participation à un évènement institutionnel	1j au cours du stage	
Axe prioritaire 2019/2020 : Accompagnement au	1j au cours du stage	
changement	ij au cours du stage	

^{*} Commun : thème commun aux 2 stages : d'Expertise Comptable (EC) et de Commissariat aux Comptes (CAC).



Objectifs de la journée

- Valider et compléter l'acquisition des connaissances vues en e-learning.
- Répondre aux difficultés qui peuvent être rencontrées dans l'exercice des missions.
- Se familiariser avec les différents aspects de la déontologie et de la responsabilité professionnelle.

Présentation de la journée de regroupement

- Prendre conscience des risques et des enjeux.
- Réfléchir aux modalités d'un exercice professionnel serein au regard du risque de mise en cause, respectueux des règles et préservant la responsabilité.

Rappel du contenu du module e-learning

- Le cadre de la mission et son organisation :
 - Le cadre de la mission.
 - L'acceptation et la préparation de la mission.
 - La réalisation et la finalisation de la mission.
- Les missions administratives et d'assistance comptable : exemples de prestations récurrentes :
 - L'assistance comptable.
 - Les missions déclaratives en matière fiscale.
 - La mission paie récurrente.
 - Les études et travaux d'ordre économique.
 - Les missions juridiques.
 - Les missions auprès des particuliers.

Déroulement de la journée

- Séquence 1 : Accueil des stagiaires et présentation de la journée.
- **Séquence 2 :** Point sur les connaissances acquises en e-learning : le cadre des autres prestations récurrentes et leur organisation.
- Séquence 3 : Réflexion sur les autres prestations récurrentes pouvant être réalisées par le cabinet.
- **Séquence 4 :** Débats autour de la réalisation des autres prestations récurrentes.
- **Séquence 5 :** Mise en situation : proposer une autre prestation récurrente à un client.
- Séquence 6 : Test d'entraînement.
- Séquence 7 : Point sur le stage et synthèse de la journée.



Séquence 2 :

Point sur les connaissances acquises en e-learning : le cadre des autres prestations récurrentes et leur organisation

1. Quels sont les principes à respecter lors de la réalisation d'une « autre prestation récurrente » ?

À vous



2. Est-il nécessaire de réaliser une phase d'acceptation et d'organisation de la prestation, au démarrage de la mission ? Si oui, comment la réaliser ?

À vous		



3. Quelles sont les étapes pour réaliser efficacement une « autre prestation récurrente » ?

À vous



4. Quelles sont les évolutions de l'exercice professionnel de l'expertcomptable depuis la Loi PACTE?

À vous



Séquence 3 : Réflexion sur les autres prestations récurrentes pouvant être réalisées par le cabinet

Le périmètre des missions

Cas pratique

Objectif:

Identifier le champ des possibles dans les cabinets d'expertise comptable concernant les autres prestations récurrentes, à partir de questions de réflexion.

Déroulement de la réflexion :

- Travail en 6 sous-groupes (ou 3 sous-groupes traitant de 2 thématiques) sur les 6 thématiques suivantes :
 - L'assistance comptable.
 - Les missions déclaratives en matière fiscale.
 - La mission paie récurrente.
 - Les études et travaux d'ordre économique.
 - Les missions juridiques.
 - Les missions auprès des particuliers.
 - → Les questions de réflexion par thématique sont présentées sur les pages suivantes.
- Chaque groupe rédige une note présentant le fruit de sa réflexion et désigne un participant qui assurera la restitution.

Temps à consacrer : 30'

 Phase de restitution : un sous-groupe présente à l'ensemble du groupe ses travaux. Il est demandé ensuite à chaque groupe de compléter, d'apporter des réflexions nouvelles...

Temps à consacrer : de 30 à 40'

Conclusion finale par l'animateur.

Journée de regroupement



Synthèse des questions de réflexion par thématique :

- L'assistance comptable :
 - Quelles sont les possibilités actuelles d'automatisation des traitements comptables ?
 - Quels travaux sont à la charge du collaborateur, une fois la comptabilité actualisée ?
 - Quelles restitutions peuvent être apportées au client, une fois la prestation d'assistance comptable terminée ?
- Les missions déclaratives en matière fiscale :
 - En quoi consistent les missions déclaratives en matière fiscales ? Lister quelques déclarations que l'expert-comptable peut établir pour son client.
 - Quels conseils en matière fiscal peuvent être apportés en complément des déclarations fiscales ?
 - Quelles sont les questions à se poser avant d'accepter la mission ?
- La mission paie récurrente :
 - Quel est le contenu de la mission paie récurrente ? Pour quelles raisons les dirigeants d'entreprise sont-ils de plus en plus nombreux à recourir à l'expert-comptable en matière sociale ?
 - L'expert-comptable peut-il proposer à son client une prestation de conseil en complément de l'activité déclarative ?
 - Quels sont les éléments clés à collecter pour la mise en place d'une mission paie ?
- Les études et travaux d'ordre économique :
 - En quoi l'expert-comptable est-il particulièrement bien placé pour accompagner son client en conseil de gestion ? Citer quelques exemples de prestation en conseil de gestion.
 - Sur quoi faire porter la prise de connaissance pour une mission de mise en place d'un tableau de bord ? Quelle répartition des travaux entre le client et le cabinet pour la mise en place d'un tableau de bord ?
 - La norme "Maîtrise de la qualité " (NPMQ) est-elle applicable aux études et travaux d'ordre économique ?
- Les missions juridiques :
 - Quelle est la précaution élémentaire à prendre, pour un expert-comptable, avant d'accepter une mission juridique ? Citer quelques situations génératrices de demandes de secrétariat et de conseil juridique.
 - La mission de secrétariat juridique peut-elle être proposée à un créateur d'entreprise ?
 - Pourquoi la lettre de mission de secrétariat juridique doit-elle être détaillée ?
- Les missions auprès des particuliers :
 - Quel est le texte qui autorise l'expert-comptable à intervenir sur le marché des personnes physiques ? Quelles sont les prestations prévues pour les personnes physiques par l'article 2 de l'ordonnance de 1945 ?
 - En quoi consiste la prestation d'assistance à l'établissement des déclarations fiscales des personnes physiques ?
 - Les normes " Maîtrise de la qualité " (NPMQ) et « Lutte anti-blanchiment » (NPLAB) sont-elles applicables aux missions auprès des particuliers ?



وي <u>À vou</u>

Réponse à la question N°1, en fonction de la thématique choisie		



À vous

Réponse à la question N°2, en fonction de la thématique choisie		



جي <u>À vous</u>

Réponse à la question N°3, en fonction de la thématique choisie			



Séquence 4 : Débats autour de la réalisation des autres prestations récurrentes

L'intérêt de la mise en place dans les cabinets

Cas pratique

Objectif:

Débattre sur les sujets d'actualité professionnelle en lien avec les autres prestations récurrentes

Déroulement de la réflexion :

- Travail en 5 sous-groupes sur les 5 thématiques suivantes :
 - Quel cadre concurrentiel pour les autres prestations récurrentes de l'expertcomptable ?
 - La très grande variété des missions de l'expert-comptable est-elle perçue par son marché ?
 - La réglementation professionnelle que nous devons appliquer y compris sur ces missions est-elle un atout ou un handicap?
 - Pour accéder à ces autres prestations, faut-il obligatoirement faire le choix de se spécialiser ?
 - Dans quelle mesure la Loi PACTE enrichit la mission de gestion de trésorerie pour l'expert-comptable ?
 - → Les questions de réflexion par thématique sont présentées sur les pages suivantes.
- Chaque groupe propose une restitution formalisée (feuille de paperboard, feuilles A4, support Powerpoint...) présentant le fruit de sa réflexion.

Temps à consacrer : 40'

 Phase de restitution : chaque sous-groupe présente à l'ensemble du groupe ses travaux.

Temps à consacrer : 5' par groupe

Phase de débat : l'ensemble du groupe enrichit le débat et complète à partir des propositions formulées par le sous-groupe, apporte des réflexions nouvelles...

Temps à consacrer : 5' par groupe

Conclusion finale par l'animateur.

Journée de regroupement



Synthèse des questions de réflexion par thématique :

- 1. Quel cadre concurrentiel pour les autres prestations récurrentes de l'expertcomptable ?
 - Qui sont nos concurrents ?
 - Quels sont nos points forts ?
 - Sommes-nous armés face à un marché concurrentiel ? ...
- 2. La très grande variété des missions de l'expert-comptable est-elle perçue par son marché ?
 - Quelle est l'image actuelle de la profession par rapport au marché ?
 - Comment communiquer ?
 - Comment attirer des collaborateurs ?
- 3. La réglementation professionnelle que nous devons appliquer y compris sur ces missions est-elle un atout ou un handicap ?
 - Quelle place pour la déontologie ?
 - La notion de confiance est-elle toujours d'actualité ?
 - L'obligation d'assurance a-t-elle un impact sur le choix des clients ?
- 4. Pour accéder à ces autres prestations, faut-il obligatoirement faire le choix de se spécialiser ?
 - Comment acquérir ces différentes compétences ?
 - La formation par séminaire est-elle suffisante ?
 - Pensez-vous qu'il serait cohérent de vouloir toutes les pratiquer ?
 - L'interprofessionnalité peut-elle être une réponse pour le généraliste ?
- 5. Dans quelle mesure la Loi PACTE enrichit la mission de gestion de trésorerie pour l'expert-comptable ?
 - Quelles sont les évolutions de la Loi PACTE applicables à la gestion de la trésorerie ?
 - Quelle est la valeur ajoutée sur les relations clients ?
 - Quelles compétences permettent-elles de valoriser ?





Proposition de restitution



Séquence 5 : Mises en situation : proposer une autre prestation récurrente à un client

Vendre les autres prestations récurrentes aux clients

Cas pratique

Objectif:

Défendre ses idées et argumenter en situation de relation avec un client.

- Présentation de la mise en situation
 - L'un des clients que vous suivez régulièrement dans le cadre d'une mission liée aux comptes complets historiques a pris récemment connaissance de la plaquette du cabinet. Il a sollicité un rendez-vous avec vous pour que vous lui expliquiez une prestation récurrente possible (celle du choix du sous-groupe).
 - Votre maître de stage vous demande de rédiger un support de présentation présentant un plan d'entretien.
 - Ce plan d'entretien propose le contenu d'une des « autres prestations récurrentes » que vous souhaitez mettre en avant.

Déroulement de la mise en situation :

- Travail en 4 sous-groupes.
- Chaque sous-groupe choisit une autre prestation récurrente de son choix.
- Chaque groupe propose une restitution formalisée sous forme de plan d'entretien.
- Temps à consacrer : 20'
- Phase de restitution : chaque sous-groupe présente à l'ensemble du groupe ses travaux.
- Temps à consacrer : 5' par groupe
- Phase d'échanges: les observateurs, constituant l'ensemble du groupe, enrichissent le débat et proposent une évaluation de la mise en situation proposée (cf. grille page suivante).
- Temps à consacrer : 5' par groupe.
- Conclusion finale par l'animateur.





Grille d'évaluation de la mise en situation

Observation de :

Evaluation	++	+	-	
• Clarté				
Structure de l'entretien				
• Explication et argumentation				
• Ecoute et prise en compte des				
propositions de l'autre				
Un point fort :				
on point fort.				
Un conseil :				
on conseil:				



À vous

Journée de regroupement



Séquence 6 : Test d'entraînement

Objectifs de cette séquence

Faire un point en 10 questions sur les connaissances et savoir-faire acquis au niveau de ce module tant en e-learning qu'en présentiel.

Question	VRAI	FAUX
1. Il n'existe pas de norme spécifique pour les autres prestations récurrentes		
2. L'expert-comptable n'engage pas sa responsabilité dans le cadre des autres prestations récurrentes		
3. L'établissement d'une lettre de mission est obligatoire pour les autres prestations récurrentes		
La documentation des travaux est obligatoire pour les autres prestations récurrentes		
5. La prestation d'assistance comptable est impactée par la transition numérique		
6. Les missions déclaratives en matière fiscale relèvent toujours d'une obligation de moyen		
7. La mission paie récurrente ne nécessite pas de connaissances particulières préalables		
8. La mission « tableau de bord » a pour objectif de renforcer les capacités de pilotage du dirigeant		
9. Réaliser des missions juridiques récurrentes nécessite une organisation efficace et sécurisée du cabinet		
10. Le CSOEC propose des outils pour mettre en place les missions auprès des particuliers		



Séquence 7 : Point sur le stage et conclusion de la journée

Objectifs de la séquence

- Faire le point de cette 1^{re} année.
- Répondre aux questions particulières.
- Présenter le programme de la 2^e année.

<u>Vos notes</u>